



PROROGATION H (arper)

Mode d'emploi : UTILISER LORSQUE LA DÉMOCRATIE DEVIENT TROP DOULOUREUSE (répéter l'application aussi souvent que nécessaire)

Stephen Harper a dit aux Canadiens où mettre leurs droits démocratiques.

Quand il a fermé les portes du Parlement pendant deux mois, il a étouffé la voix de la population canadienne. Il a l'habitude de le faire, surtout en ce qui concerne les femmes.

Selon le Forum économique mondial, le Canada occupait en 2006 le QUATORZIÈME rang parmi 150 pays au chapitre des écarts entre les sexes. À L'HEURE ACTUELLE, NOUS SOMMES AU TRENTE-ET-UNIÈME RANG.

Que s'est-il passé? Nous avons eu Stephen Harper comme premier ministre. Depuis 2006, il a :

- Réduit de 43 % les fonds accordés pour défendre les droits des femmes
- Fermé 12 des 16 bureaux de Condition féminine Canada
- Éliminé le financement du droit de parole de groupes de femmes et de groupes minoritaires : l'Association nationale Femmes et Droit et le Programme de contestation judiciaire.

En 2010 :

- Le Canada se classe au 52^e rang au monde au chapitre de la représentation parlementaire féminine (sur un pied d'égalité avec l'Éthiopie et le Pakistan)
- Les Canadiennes qui travaillent à temps plein gagnent 70,5 % du salaire des hommes
- Les femmes de 16 ans et plus gagnent 24 400 \$ comparativement à 39 300 \$ pour les hommes de ce même groupe.

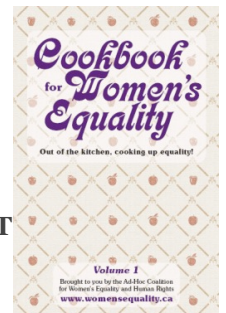
Composée de 30 organismes, la Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne a été créée en 2006 afin de mettre fin à l'attaque des droits d'égalité des femmes. Mais la Coalition a besoin d'argent pour continuer à sensibiliser la population - RENDONS LA PAREILLE À STEPHEN HARPER!

Veillez libeller et envoyer votre chèque à : « Fédération canadienne des femmes diplômées des universités »

Attention : Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne
251, Bank Street, Bureau 305,
Ottawa (Ontario) K2P 1X3

(TOUS LES DONATEURS QUI FONT UN DON DE 25 \$ OU PLUS RECEVRONT UN LIVRE DE CUISINE « RECETTES POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES »).

À noter : La Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne est un organisme à but non lucratif, mais elle n'est pas un organisme de bienfaisance enregistrée. Nous ne pouvons donc vous fournir un reçu aux fins d'impôt.



ENSEMBLE, METTONS FIN À L'HARPOCRISIE!